

## **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE LA COMMUNE DE BEGNINS DU 15 DECEMBRE 2020**

Madame Angélique Schaer, Présidente, ouvre la séance à 20h05, salue les membres du Conseil, de la Municipalité ainsi que la presse et les remercie de leur présence.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

### Ordre du jour de la séance

1. Appel.
2. Assermentation de Monsieur Pierre-François Bolay.
3. Approbation du procès-verbal du 10 novembre 2020.
4. Communications du Bureau.
5. Communications des délégués des Associations.
6. Préavis N°13/2020 – Révision des statuts de l'ORPC du district de Nyon.
7. Préavis N°16/2020 – Budget 2021.
8. Préavis N°17/2020 – Travaux de rénovation de l'Auberge communale de l'Ecu Vaudois, demande d'un crédit de CHF 500'000.00.
9. Postulat « Le Begnins de demain », M. Philippe Thévenot.
10. Nomination d'une commission pour la vidéosurveillance.
11. Nomination d'un(e) suppléant (e) à la commission des finances.
12. Nomination d'un(e) suppléant (e) à la commission pour le centre du village.
13. Nomination d'un(e) suppléant (e) à la commission d'examen des projets FEDEVACO.
14. Nomination d'un(e) suppléant (e) à la commission de révision des nouveaux statuts de l'AISE.
15. Communications Municipales.
16. Propositions individuelles.

**Point 1**                    **Appel** : 31 présents, 6 excusés et 3 absents.

**Point 2**                    **Assermentation de Monsieur Pierre-François Bolay**

Monsieur Pierre-François Bolay est assermenté par la Présidente qui lit l'article 5 du règlement du Conseil Communal de Begnins, en lui demandant de promettre d'être fidèle à la constitution fédérale et cantonale, ainsi que de remplir les fonctions qui lui seront attribuées. Pierre-François Bolay le promet.

Au vu de ce qui précède, Monsieur Pierre-François Bolay entre en fonction immédiate en tant que conseiller communal.

**Point 3** Pièce 230    **Approbation du procès-verbal du 10 novembre 2020**

Monsieur Antoine Nicolas souhaite modifier le point N°5, page N°3, paragraphe N°3 de la manière suivante : Au nom de la Municipalité,

Monsieur Antoine Nicolas répond qu'il y a du mieux dans la proposition des nouveaux statuts de l'AISE.

Cette modification enregistrée, le procès-verbal du 10 novembre 2020 est accepté à l'unanimité tel que présenté. La Présidente remercie la secrétaire pour son travail.

**Point 4                    Communications du Bureau**

Il n'y a pas de communication.

Les prochaines votations auront lieu aux dates suivantes :

- 7 mars 2021
- 13 juin 2021

**Point 5                    Communications des délégués des Associations.**

Monsieur Philippe Thévenot annonce que le budget 2021 de la région est très compliqué. Les Communes de Bursinel, Longirod et Vich ont refusé d'adhérer au DISREN alors que la Commune de Gingins a décidé pour sa part d'y adhérer.

**Point 6                    Préavis N°13/2020 – Révision des statuts de l'ORPC du district de Nyon.**

Pièce 231                    Lecture du préavis municipal N°13/2020 par Madame Anne Stiefel  
La Municipalité recommande au Conseil communal d'accepter le préavis tel que présenté.

Pièce 233                    Lecture du rapport de la Commission consultative ORPC par Monsieur Philippe Grange  
La Commission recommande à l'unanimité au Conseil communal de bien vouloir accorder le crédit d'étude de CHF 1'200'000.00 tel que présenté dans le préavis N°14/2020.

Questions/remarques

La parole n'est pas demandée.

**Conclusion**

- Vu le préavis municipal N°13/2020 relatif à la révision des statuts de l'Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile (ORPC) ;
- Ouï le rapport de la Commission ad'hoc ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

**Le Conseil Communal décide à l'unanimité :**

- D'adopter le préavis municipal N°13/2020 relatif à la révision des statuts de l'Association intercommunale de l'ORPC.

**Point 7**                    **Préavis N°16/2020 – Budget 2021**

Pièce 234                    Lecture du préavis municipal N°16/2020 par Monsieur Jacques Favre  
Après une brève présentation du budget 2021 la Municipalité recommande au Conseil communal d'accepter le préavis tel que présenté.

Pièce 237                    Lecture du rapport de la Commission des finances par Monsieur Philippe Thévenot  
La Commission des finances recommande au Conseil communal de bien vouloir accepter le budget 2021 tel que présenté dans le préavis N°16/2020.

Questions/remarques

Monsieur Philippe Grange demande des détails sur l'extension de la buvette du football.

Monsieur Jacques Favre explique qu'il s'agit d'un agrandissement provisoire, sous l'avant-toit de la buvette, afin de pouvoir accueillir plus de monde.

Madame Véronique Ammon demande si la Municipalité a envisagé de faire un contrat à durée déterminée (CDD) pour le poste de comptable à 20% en attendant la nouvelle législature.

Monsieur Jacques Favre explique que personne ne peut remplacer la boursière durant ses éventuelles absences. La charge de travail a beaucoup augmenté ces dernières années, il est à présent indispensable qu'un comptable soit présent pour effectuer les tâches essentielles. La Municipalité n'a pas envisagé de faire un CDD.

Monsieur Antoine Nicolas précise que la personne qui a été engagée à 50% n'a pas les compétences comptables nécessaire pour occuper un tel poste. De plus, cette personne ne souhaite pas augmenter son temps de travail.

**Conclusion**

- Vu le préavis municipal N°16/2020 relatif au budget 2021 ;
- Ouï le rapport de la Commission des finances ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

**Le Conseil Communal décide à l'unanimité :**

- D'accepter le budget 2021 tel que présenté.

**Point 8**                    **Préavis N°17/2020 – Travaux de rénovation de l'Auberge communale de l'Ecu Vaudois, demande d'un crédit de CHF 500'000.00.**

Pièce 238                    Lecture du préavis municipal N°17/2020 par Messieurs Eric Haldemann & Jacques Favre  
Après un bref exposé, la Municipalité recommande au Conseil communal d'accepter le préavis tel que présenté.

Pièce 239 Lecture du rapport de la Commission des travaux publics par Monsieur Gianfranco Francescato

La Commission des travaux publics, recommande unanimement d'accepter le préavis municipal N°17/2020 tel qu'il vous a été présenté.

Pièce 240 Lecture du rapport de la Commission des finances par Monsieur Philippe Thévenot

La Commission des finances recommande au Conseil communal de bien vouloir accepter la demande de crédit de CHF 500'000.00 telle que présentée dans le préavis N°17/2020.

#### Questions/remarques

Monsieur Philippe Grange demande si des travaux doivent être effectués dans la cuisine ?

Monsieur Eric Haldemann répond que des travaux sur les parties réfrigérantes sont déjà prévus sur l'année 2020 mais ces derniers ne font pas partie du crédit demandé ce soir.

Monsieur Jean-Pierre Friedli demande à la Municipalité de ne pas mettre de la moquette dans le restaurant.

Monsieur Jacques Favre confirme qu'il n'y aura pas de moquette au restaurant. La Municipalité n'a encore fait aucun choix de couleur ou de style pour cette rénovation. Cependant, des professionnels seront consultés afin de prendre les meilleures décisions tout en sachant que les travaux doivent être effectués dans des délais très restreints.

Monsieur Claude Seris souhaite que la Municipalité décide d'une philosophie pour ce lieu car cela est très important pour la suite.

Monsieur Philippe Thévenot constate que la Commune de Begnins investit des montants importants dans ce bâtiment qui rapporte peu d'argent à la Commune finalement. Monsieur Philippe Thévenot demande si la Municipalité a eu une réflexion sur l'avenir de ce bâtiment dans le cas où l'exploitation ne fonctionnerait pas bien.

Monsieur Jacques Favre a bon espoir que la nouvelle gérance redonne vie à ce lieu. La Municipalité n'a pas encore réfléchi aussi loin et Monsieur Jacques Favre rappelle qu'il y a trois restaurants à Begnins ce qui complique parfois les choses.

#### **Conclusion**

- Vu le préavis municipal N°17/2020 relatif à la rénovation de l'Ecu Vaudois et à la demande d'un crédit de CHF 500'000.00.
- Ouï le rapport de la Commission des travaux publics ;
- Ouï le rapport de la Commission des finances ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

**Le Conseil Communal décide à la majorité moins un non et trois abstentions :**

- D'adopter le préavis municipal N°17/2020 relatif à la rénovation de l'auberge communale de l'Ecu Vaudois ;
- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 500'000.00 à cet effet ;
- De l'autoriser à effectuer ces travaux.

Le montant sera prélevé dans le cadre de l'exercice courant ou dans la réserve de la Commune.

**Point 9**

**Postulat « Le Begnins de demain », M. Philippe Thévenot.**

La Présidente, après consultation auprès de la Préfecture, annonce que le postulat proposé ne peut pas être accepté tel que présenté.

La Présidente explique qu'elle ne peut pas accepter le texte en tant que postulat.

Ce soir, Monsieur Philippe Thévenot doit décider de transformer ce postulat en interpellation ou de modifier le texte afin d'éviter un conflit de cogestion.

Monsieur Philippe Thévenot accepte de transformer son postulat en interpellation.

Monsieur Antoine Nicolas demande un délai à la prochaine séance pour répondre à Monsieur Philippe Thévenot.

**Point 10**

**Nomination d'une Commission pour la vidéosurveillance**

Sur proposition de la Municipalité une Commission est nommée. Elle est constituée des 5 membres suivants qui sont élus à la suite d'un vote à bulletin secret.

Membres

- Monsieur Cesare Palmieri 22 voix
- Madame Karin Pasche 21 voix
- Monsieur Pascal Hauser 17 voix

Suppléants :

- Monsieur Raphaël Martin 16 voix
- Monsieur Cédric Gobalet 13 voix

**Point 11**

**Nomination d'un(e) suppléant (e) à la commission des finances.**

Suite à la démission de Madame Maria Ribo il est nécessaire d'élire un membre à la commission des finances.

Monsieur Claude Seris et Monsieur Pierre-François Bolay se présentent.

A la suite d'un vote à bulletin secret Monsieur Pierre François Bolay est élu par 24 voix sous les applaudissements de l'assemblée.

**12. Nomination d'un(e) suppléant (e) à la commission pour le centre du village.**

Suite à la démission de Madame Maria Ribo il est nécessaire d'élire un-e suppléant-e à la commission pour le centre du village.

Monsieur Thierry Baur devient premier suppléant et Monsieur Robin Chytil se propose, il est élu à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

**13. Nomination d'un(e) suppléant (e) à la commission d'examen des projets FEDEVACO.**

Suite à la démission de Madame Maria Ribo il est nécessaire d'élire un-e membre à la commission d'examen des projets FEDEVACO.

Monsieur Philippe Grange se propose, il est élu à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

**14. Nomination d'un(e) suppléant (e) à la commission de révision des nouveaux statuts de l'AISE.**

Suite à la démission de Madame Maria Ribo il est nécessaire d'élire un-e suppléant-e à la commission de révision des nouveaux statuts de l'AISE.

Monsieur Nicolas Fossati se propose, il est élu à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

**Point 15 Communications Municipales**

Pas de communication.

**Point 16 Propositions individuelles**

La Municipalité annonce que les procès-verbaux sont publiés sur le site de la Commune de Begnins.

Monsieur Jean-Pierre Friedli demande si la Municipalité pourra conduire les deux projets « centre du village » et « nouveau collège » en même temps ?

Monsieur Antoine Nicolas répond qu'effectivement la Municipalité souhaite suivre les deux projets en parallèle.

Monsieur Cesare Palmieri demande si la Municipalité a envisagé d'installer des alarmes de surveillance dans les bâtiments scolaires ?

Monsieur Eric Haldemann répond que la Municipalité a prévu d'installer des projecteurs extérieurs possédant des détecteurs de mouvements.

Madame Anne Stiefel explique qu'après consultation de différentes parties la Municipalité envisage l'installation de caméras de surveillance à l'intérieur du bâtiment quand les élèves ne sont plus présents dans les locaux.

La séance est levée à 21h50.

La Présidente :



Angélique Schaer



La Secrétaire :



Vanessa Wicht